RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Cahier des clauses techniques particulières
Mission d'animation technique et logistique du Réseau Bâtiment Durable

1. CONTEXTE

1.1. L'ADEME

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

www.ademe.fr

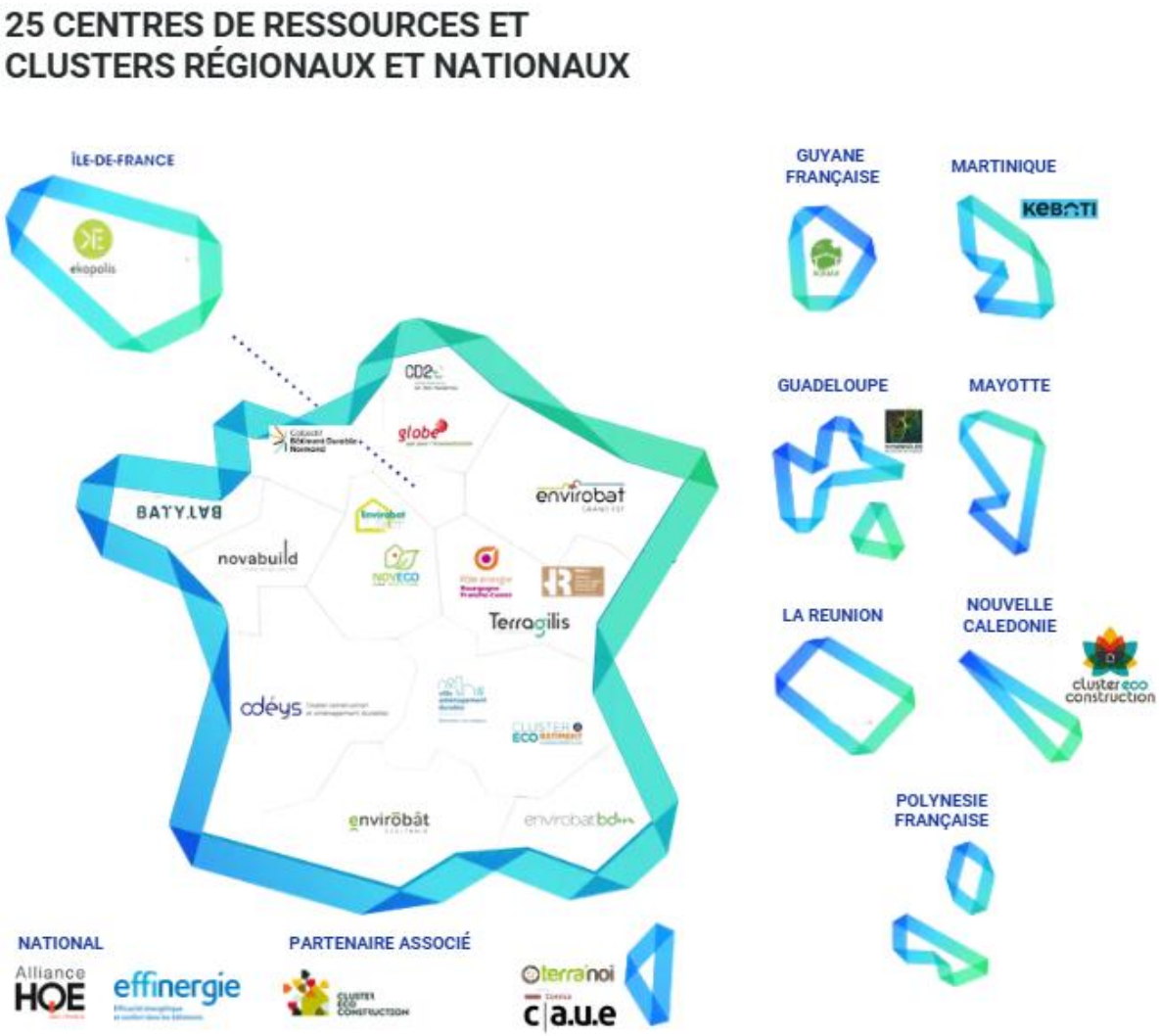
1.2. Présentation du Service Bâtiment

Le Service Bâtiment de l'ADEME accompagne la transition écologique du secteur du bâtiment et de l'immobilier : rénovation énergétique performante, décarbonation/électrification ou encore adaptation au changement climatique.
Il est à la fois en soutien de politiques publiques clés sur le sujet (Décret Tertiaire, DPE, RGE, RE2020, etc.), et aussi à l'initiative de dispositifs innovants, comme la plateforme MOOC Bâtiment Durable ou l'appel à projet France2030 sur les opérateurs ensembliers de la rénovation (ORENO).
Son action vise à la fois les professionnels, les collectivités et le grand public pour accélérer la montée en compétences et la massification des pratiques.

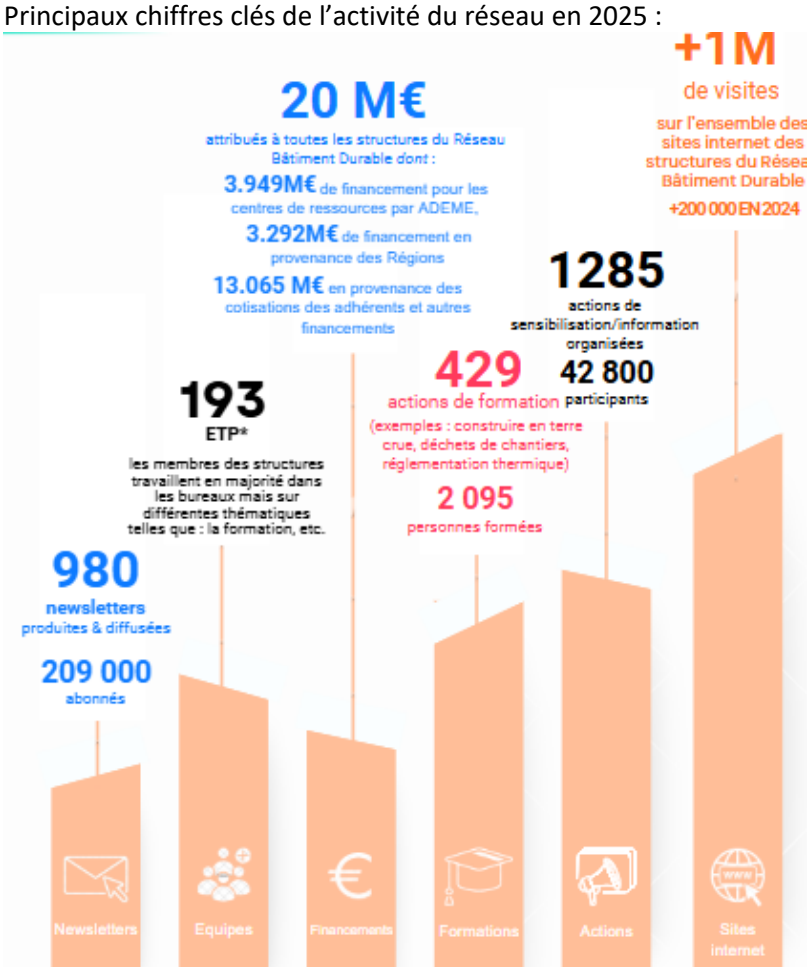
Le Service Bâtiment contribue avec les Directions régionales de l'ADEME à l'animation et au financement du Réseau Bâtiment Durable.

1.3. Le Réseau Bâtiment Durable

Les membres du Réseau ont pour mission commune d'informer, soutenir et faire dialoguer les acteurs locaux de la construction, de l'immobilier, de l'urbanisme et de l'aménagement. Ils sont désormais 25 et constituent un lieu particulier d'animation de la filière bâtiment, immobilier et aménagement : ce sont, sur chaque territoire, des partenaires privilégiés de l'ADEME. Le Réseau a pour objectif de faciliter les synergies et la mutualisation entre structures et professionnels confrontés à des situations diverses, mais souvent comparables. Il constitue un lieu d'échanges et d'entraide entre les équipes des structures et enrichit ainsi l'expérience collective autour du bâtiment durable.



Principaux chiffres clés de l'activité du réseau en 2025 :



Les principales missions des membres du réseau :

PROMOUVOIR

la qualité des opérations de construction (neuf et ancien) et d'aménagement

CAPITALISER

les pratiques, les expériences, les connaissances et autres savoirs de la filière de la construction et de l'aménagement en vue de leur valorisation, diffusion

INFORMER

via la production de veilles régionales et nationales

ACCOMPAGNER

à l'évaluation des politiques publiques

ANIMER

des acteurs, des réseaux, des communautés : développement de projets (initiation, appui et coordination), organisation d'événements (Congrès Nationale Bâtiment Durable), développement de compétences

PARTICIPER

à des instances régionales concernant les sujets du bâtiment, de l'urbanisme et de l'aménagement durables.

Les grandes thématiques traitées par les membres du réseau :

- ✓ Rénovation énergétique et décarbonation du bâtiment
- ✓ Matériaux bio et géosourcés
- ✓ Aménagement durable et sobriété foncière
- ✓ Adaptation au changement climatique (confort d'été, gestion de l'eau, retrait-gonflement des argiles…)
- ✓ Santé et notamment qualité de l'air intérieur
- ✓ Economie circulaire et efficacité matière
- ✓ Energies renouvelables dans le bâtiment
- ✓ Décarbonation des entreprises.

2. Objet de la mission

L'ADEME souhaite confier à un prestataire l'animation du Réseau Bâtiment Durable pour la période 2027-2028.

La mission est portée par un marché à prix forfaitaire de 12 mois renouvelable 1 fois.

Pour chaque période, les tâches à réaliser sont les suivantes :

2.1. Animer la vie du réseau

Le prestataire aura la charge d'organiser les temps de vie du réseau. Il s'agit notamment de réunions et de moments de rencontre du réseau, mais plus généralement de toute action permettant de tisser les liens entre les différents membres.

Pour chaque période du marché, les réunions suivantes seront prévues :

- 2 réunions des animateurs de centre de ressources en visio-conférence : une au premier et une au second semestre
- 1 séminaire incluant une soirée et une journée de travail accueilli dans une des structures en région pour l'année sans Congrès National du Bâtiment Durable (CNBD - évènement organisé par une structure du réseau). Lors de l'année avec un CNBD, l'animateur interviendra en soutien de la structure organisatrice du congrès pour structurer la journée et la soirée du réseau qui précède le congrès.
- 4 réunions des directeurs : 2 en visio et 2 en présentiel. La première réunion des directeurs de l'année sera l'occasion de :
 - construire la feuille de route du réseau pour l'année à venir
 - identifier les thématiques de travail de l'année (à traiter en groupes de travail)
 - définir une action collective du réseau (salon, publication, déploiement d'un outil, etc.),
 - identifier les sujets pour la réalisation d'une publication collective
 - définir le binôme CDR/cluster du RBD qui représentera le réseau au plan bâtiment durable
- 3 réunions par GT (groupe de travail thématique, piloté par un chargé de mission au sein du réseau). Il y aura 3 GT, soit un maximum de 9 réunions par période.

Les directions régionales de l'ADEME seront conviées a minima au séminaire annuel.

Attendus de la mission :

- Réaliser le planning des réunions et envoyer les invitations
- Identifier les sujets à aborder (avec l'aide de l'ADEME et de la représentation nationale)
- Mettre au point des ordres du jour
- Mobiliser les intervenants
- Enregistrer et traiter les inscriptions
- Collecter les supports présentés
- Animer les réunions (avec l'aide de l'ADEME et de la représentation nationale)
- Rédiger et diffuser les CR
- Pour les GT, faciliter la réalisation d'un livrable en fin d'année
- Prendre en charge la logistique (relations avec les différents prestataires : salles, repas…) ; les coûts afférents (salle, accueil café) sont pris en charge par l'ADEME

Le titulaire veillera bien à l'implication/mobilisation des membres.

Chaque réunion fera l'objet d'un point téléphonique (a minima) avec l'ADEME.

L'identification des sujets, les méthodes d'animation… nécessiteront de bien connaître les membres du réseau.

Les réunions de directeurs démarrent usuellement par un tour de table vécu comme rébarbatif par de nombreux membres du réseau. Il s'agira donc de repenser ce temps d'échange pour le rendre positif et dynamique et tirer parti des retours d'expériences que peuvent partager les membres.

Outre l'organisation de ces différents temps de vie du réseau, le prestataire devra acquérir une bonne connaissance des actions des différents membres du réseau afin de favoriser les synergies entre eux : il doit devenir une véritable courroie de transmission entre les membres pour maximiser l'impact du réseau.

2.2 Accompagner la représentation nationale

Le RBD ne dispose pas d'une entité nationale avec une existence juridique mais d'une représentation nationale assurée actuellement par Juliette LAVISSE, directrice de Novabuild et Frédéric CORSET, directeur de Envirobat BDM.1

Il s'agit d'appuyer ces représentants pour répondre et organiser les interventions nationales dans différents endroits : acteurs nationaux, partenaires potentiels, pouvoirs publics…

Le prestataire devra aussi apporter son soutien pour :

- Co-construire une stratégie de mise en avant du Réseau Bâtiment Durable au niveau national (améliorer la visibilité, identifier les cibles prioritaires, etc.) ;
- Mettre en place les liens avec les entités auprès desquelles il serait utile de présenter et valoriser le réseau.

2.3 Appuyer la mise en œuvre de l'action collective

La première réunion des directeurs permettra d'identifier une action collective à l'ensemble du RBD (salon, publication, déploiement d'un outil, etc.). Le cas échéant, le prestataire pourra aider les membres du réseau à identifier les sujets émergents et les aider à mutualiser une action à plusieurs.

Le titulaire sera chargé d'assurer la coordination des différents intervenants à l'action collective, l'organisation des GT permettant de construire cette action et la collecte des éventuels supports utilisés.

2.4 Alimenter et suivre les outils numériques

Le titulaire sera chargé de l'alimentation et du suivi du site internet du réseau : https://www.reseaubatimentdurable.fr/

En particulier, il devra :

- mettre en ligne les numéros mensuels de la revue de presse du RBD

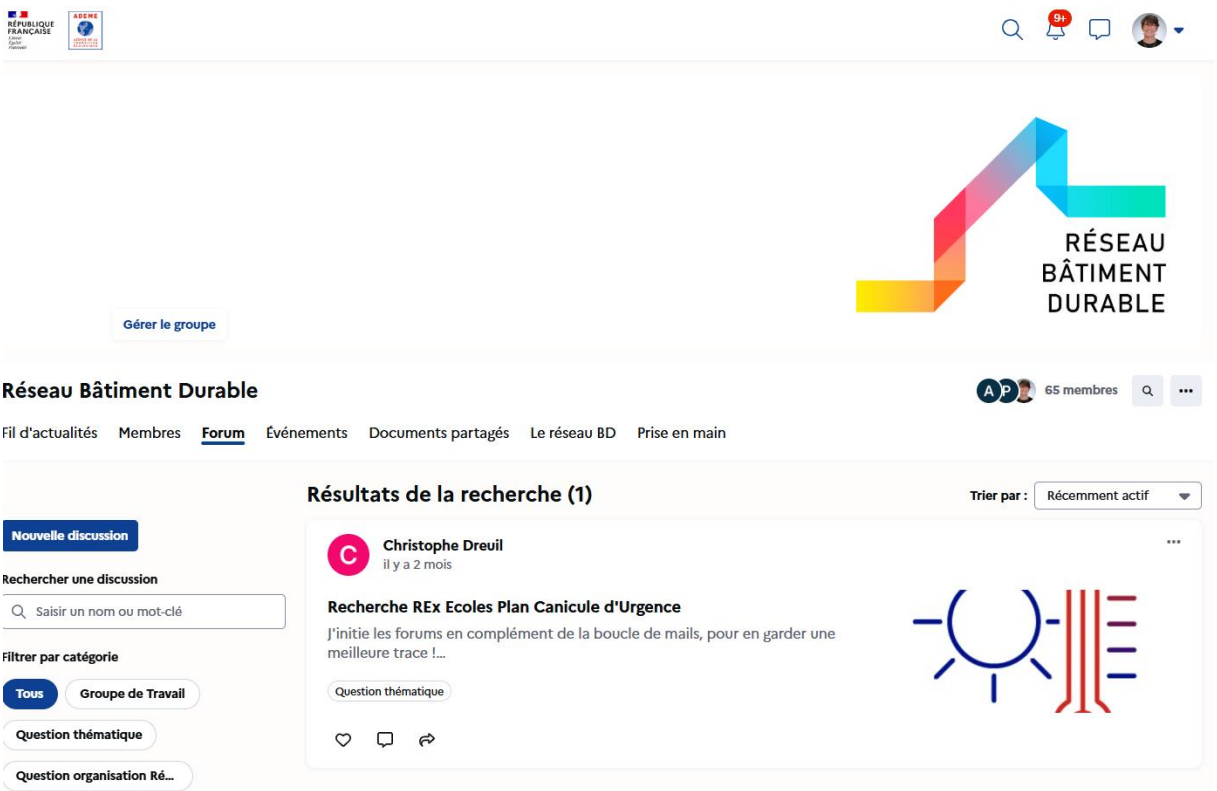
- valider les actualités des flux RSS

- saisir les nouvelles informations

- faire le lien avec le prestataire informatique en charge de la maintenance du site

Les modalités pratiques de réalisation de cette partie de la mission seront présentées par le prestataire actuel en charge de l'animation du réseau.
L'achat du nom de domaine, l'hébergement et le prestataire informatique pour la maintenance du site feront l'objet d'une mission prise en charge financièrement par l'ADEME.

De plus, l'ADEME met à disposition du réseau un espace collaboratif (outil Hivebrite) depuis l'été 2026. Cet outil a pour vocation de remplacer les anciennes modalités de partage du réseau (google drive et google list).



Missions attendues :

- Contribuer à l'animation de cet espace collaboratif (partage d'informations, mise en ligne de documents, etc.)
- Mettre en valeur les fonctionnalités utiles auprès du réseau :
 - Forum de discussion
 - Capitalisation des discussions et outils / Ressources (quizz, fresques, formations, ateliers…)

2.5 Etat des lieux de l'activité du réseau

2.5.1 Liste d'actions

Il sera demandé au titulaire de compiler la liste des actions menées par les membres du réseau.

L'ensemble des actions sera synthétisé dans un tableau de ce type : RBD - programme d'actions 202X - V0.xlsx.

L'objectif de ce travail est de pouvoir identifier la couverture des actions réalisées par le RBD, sur le territoire national et, éventuellement, de repérer des actions insuffisamment réalisées.

Une restitution de ce tableau sera réalisée auprès de l'ADEME puis auprès de l'ensemble des membres du réseau.
Le format devra permettre une mise à jour simple et régulière par l'ADEME à l'occasion de chaque renouvellement de convention.

2.5.2 Suivi de l'activité du réseau

Le titulaire devra aussi collecter chaque année l'ensemble de ces indicateurs : ***tableau des indicateurs***, auprès des membres du réseau.
Ce tableau sert non seulement à l'ADEME pour avoir une vision du coût des centres de ressources et des modalités de financement, mais également pour initier un travail sur les modèles économiques.

Ce tableau a été construit en 2022 mais il pourra être challengé pour améliorer la consolidation des données.

La collecte des indicateurs nécessitera des relances mail et téléphoniques.

Le titulaire pourra également contribuer à l'évolution de cette action de suivi : modalités de collectes, indicateurs collectés, etc.

3. Suivi de la mission

Le suivi de la mission sera assuré par un comité de pilotage comprenant :

- Le titulaire
- Un(e) représentant(e) du plan bâtiment durable
- Un(e) représentant(e) du service bâtiment de l'ADEME

Le Comité de pilotage se réunira 3 fois au cours de la mission, en visio-conférence :

- Lancement de la mission
- A la fin de la période 1,
- En cas de renouvellement du marché, à la fin de la période 2.

3.1 Livrables

Les livrables à fournir pour chaque période et qui constitueront le rapport final sont :

- Feuille de route annuelle du réseau, suite à la première réunion des directeurs
- Recensement et analyse des actions mises en œuvre par le réseau
- Indicateurs, notamment économiques, permettant de caractériser le réseau.
- Ordre du jour et compte rendu de chaque réunion
- Supports présentés lors de chaque réunion
- Compte-rendu de l'ensemble de l'activité du réseau sur l'année
- Bilan des actions réalisées, notamment sur le site internet et l'espace collaboratif
- Identification chaque année de retours d'expérience à valoriser pour alimenter le bilan d'activité du réseau établi par l'ADEME.

4. Durée de la prestation

La durée totale du marché, toutes reconductions comprises, est de 27 mois à compter de la date de notification du marché (T0).
La période 1 durera 14 mois incluant 2 mois de relecture/validation du rapport de fin de période.
La période 2 débutera à T0 + 12 mois et durera 15 mois incluant 3 mois de relecture et validation du rapport fin de fin de période.

5. Compétences

Le titulaire veillera à ce que l'équipe en charge de la prestation possède les qualifications et compétences suivantes :

- Sens des relations humaines, empathie
- Compétences d'animation :
 - Capacité à fédérer des acteurs qui ont des intérêts et des pratiques différents ;
 - Capacité à créer des collaborations interrégionales ;
 - Capacité à faire émerger des projets collectifs ;
 - Capacité à mobiliser et remotiver un réseau ;
 - Intelligence collective et dynamique de groupe.
- Capacités rédactionnelles
- Aisance avec les outils informatiques : site internet du réseau et espace collaboratif
- Compétences techniques :
 - Excellente compréhension des enjeux de transformation du bâtiment et de l'aménagement ;
 - Capacité de veille et d'analyse des évolutions techniques, réglementaires et économiques ;
 - Capacité à identifier les sujets émergents.

Par ailleurs, un binôme entre un consultant sénior et un consultant junior serait apprécié, pour s'adapter aux typologies de missions proposées.